



## Séances d'information gratuites

Agenda des conférences «Rénover futé»

### Prochaines rencontres sur inscription

- 27 mars 2018** Y-Parc, salle Galilée CEI2, Yverdon-les-Bains
- 28 mars 2018** Centre Mondial du Cyclisme (UCI), Aigle
- 25 avril 2018** Collège Rambert, salle polyvalente, Clarens
- 2 mai 2018** Grande salle de la Douane, Moudon *(date à confirmer)*
- 15 mai 2018** UNIL, bâtiment Génopode, Lausanne
- 29 mai 2018** Théâtre de Grand-Champ, Gland

- Accueil** dès 17 h
- Conférence** 17h30
- Apéritif** 19h

### Les réponses à toutes vos questions

Gratuites et animées par des spécialistes, les rencontres «Rénover futé» vous permettent de vous familiariser avec les subventions à disposition pour vos projets. Au travers d'exemples concrets, elles vous renseigneront également sur les démarches à entreprendre pour une rénovation.

Après les présentations, un apéritif vous est offert pour approfondir la discussion avec les experts.

Renseignements, dates définitives de ces rencontres et inscription sur [www.renover-fute.ch](http://www.renover-fute.ch)

Direction générale de l'environnement (DGE)  
Direction de l'énergie (DIREN)  
Rue du Valentin 10  
1014 Lausanne  
[www.vd.ch/subventions-energie](http://www.vd.ch/subventions-energie)

**Le Programme Bâtiments**



## Guide des subventions Rénovation énergétique de votre maison

Montants 2018



# Le programme des subventions 2018

Toutes les subventions 2018 sur [www.vd.ch/subventions-energie](http://www.vd.ch/subventions-energie)

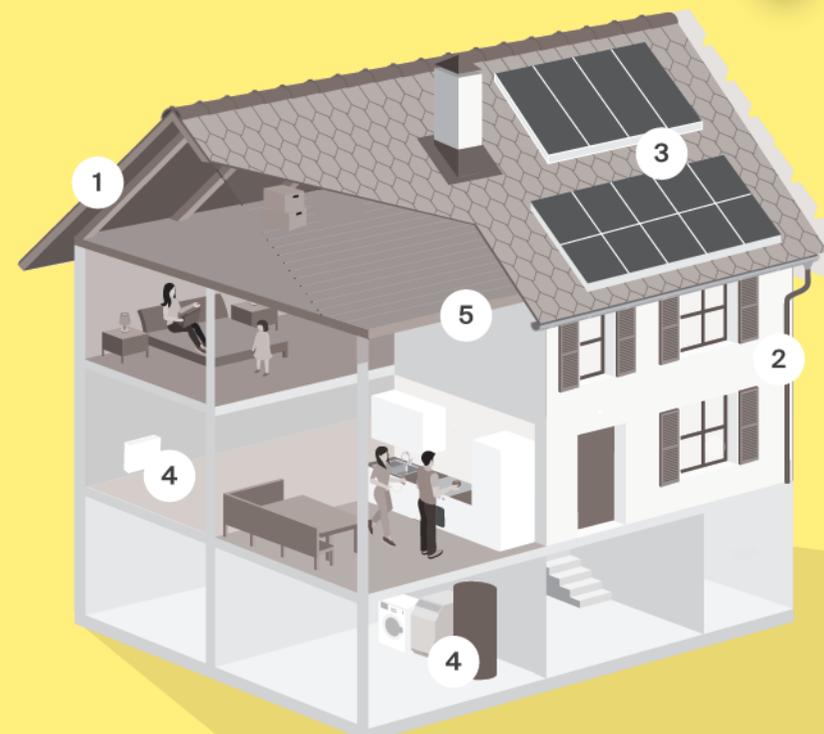


Le programme des subventions disponibles en cas de rénovation énergétique est riche et varié. En voilà un aperçu:

- 1 Toiture**  
70 à 90 fr./m<sup>2</sup> pour l'isolation de la toiture des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.
- 2 Murs**  
70 à 90 fr./m<sup>2</sup> pour l'isolation des murs des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.
- 3 Panneaux solaires thermiques**  
4'000 à 8'000 fr. pour l'installation de panneaux solaires thermiques.
- 4 Chauffage** (en cas de remplacement d'un chauffage à gaz, mazout ou électrique)  
4'000 à 15'000 fr. pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).  
4'000 à 12'000 fr. pour l'installation d'un chauffage à bois.  
+ 10'000 fr. pour la création d'un réseau de distribution de chaleur.
- 5 Rénovation globale**  
40 à 155 fr./m<sup>2</sup> pour une rénovation Minergie®, selon le type de label atteint.  
35 à 140 fr./m<sup>2</sup> pour une rénovation CECB®, selon la classe atteinte.

## Bon à savoir

- Les panneaux solaires photovoltaïques sont subventionnés par Pronovo. Demande auprès de [www.pronovo.ch](http://www.pronovo.ch).
- Le remplacement des fenêtres n'est pas subventionné.
- Certaines communes accordent également des aides. Renseignements auprès de la commune concernée.



## Audit

1'000 à 1'500 fr.

pour un audit CECB® Plus qui vous oriente sur les rénovations à entreprendre



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS



## Informations importantes

- Aucune subvention ne peut être octroyée si les travaux ont déjà débuté.
- La demande doit avoir été approuvée avant le lancement des travaux.
- Les aides financières sont limitées au budget disponible en 2018.

## C'est le moment de se lancer!

En 2018, les propriétaires immobiliers profitent d'un programme attractif de subventions. Celui-ci encourage les rénovations énergétiques et favorise la production d'énergies renouvelables dans le bâtiment.

Ce programme s'adresse à l'ensemble des propriétaires de biens immobiliers situés dans le canton de Vaud. Il offre l'occasion d'augmenter le confort de son logement, de réduire son empreinte écologique, de réaliser de substantielles économies et de valoriser son bien à long terme.

Qu'on se le dise, c'est le moment de se lancer!

Futé

**Cumulables, ces aides peuvent représenter jusqu'à 30% de l'investissement en cas de rénovation globale.**

## Les bonnes raisons de rénover!



### Economie d'énergie

Des travaux de rénovation peuvent amener à une réduction de plus de 50% de votre facture d'énergie.



### Confort de vie

En rénovant votre habitation, vous agissez directement sur votre confort et votre qualité de vie. Vous en aurez fini avec les ponts de froid et les courants d'air.



### Empreinte écologique

La rénovation de votre bien immobilier contribue activement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Aujourd'hui, 46% de toute l'énergie consommée en Suisse est engloutie par le domaine du bâtiment.



### Valorisation

En rénovant votre bien, vous le valorisez et en gardez durablement l'attractivité sur le marché immobilier. Les travaux de rénovation énergétique sont par ailleurs déductibles des impôts.